

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 MAI 2025

Délibération n°2025.05.062.B

Soirs bleus 2025 : programmation artistique et attributions de subventions

LE SEPT MAI DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 30 avril 2025

Secrétaire de Séance: Maud FOURRIER

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Gérard DESAPHY à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, François ELIE à Philippe VERGNAUD,

Excusé(s):

Michel GERMANEAU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250507-2025_05_62B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2025

Publication : 19/05/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 MAI 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.05.062.B**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

SOIRS BLEUS 2025 : PROGRAMMATION ARTISTIQUE ET ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10403 -1) SOLIDARITÉ ET ÉQUILIBRE DANS LES POL PUBLIQUES]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Accès service culture
ODD 4 : Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité
ODD 12 : Modes de consommation et de production durables

Depuis 2018, GrandAngoulême organise l'événement estival les « Soirs bleus », dont les objectifs sont de :

- contribuer à forger une identité territoriale à l'échelle de l'agglomération ;
- s'adresser au plus grand nombre de ses habitants pendant la période estivale ;
- développer des actions culturelles à portée touristique sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Ce projet s'appuie sur 3 grands principes :

- une programmation estivale proposant des spectacles de qualité professionnelle ;
- un cofinancement GrandAngoulême – communes ;
- une communication forte de l'évènement assurée par GrandAngoulême et diffusée par les communes.

L'édition 2025 des Soirs bleus se déroulera du 14 juin au 27 septembre 2025 dans les communes de GrandAngoulême, proposant près de 75 représentations sur plus de 50 dates.

Le dispositif des Soirs bleus s'organise en partenariat avec les communes, organisatrices de leur évènement. Celles-ci assurent :

- l'accueil des artistes/compagnies ;
- le partenariat avec les associations locales ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250507-2025_05_62B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2025

Publication : 19/05/2025

- 20% du cachet artistique et des frais de déplacement ou la prise en charge des coûts restants ;
- les frais annexes (SACEM, SACD...).

Dans la mise en œuvre opérationnelle du dispositif, GrandAngoulême s'engage à prendre en charge 80% du cachet artistique et des transports de chaque compagnie programmée dans le cadre des Soirs bleus, jusqu'à hauteur d'un montant de 2 600 € par commune.

Cette prise en charge prend la forme d'une subvention, directement versée aux compagnies artistiques concernées.

Une convention tripartite sera appliquée pour chaque soirée, entre la commune, l'agglomération, la compagnie ou sa structure de production. Ces conventions préciseront les modalités du partenariat, les sommes versées ainsi que les engagements des parties.

En complément des dates prévues dans la programmation des Soirs bleus, GrandAngoulême s'engage à prendre en charge les cachets artistiques et des transports de chaque compagnie programmée ainsi que les locations techniques afférentes dans le cadre de la soirée d'ouverture des Soirs bleus qui se déroulera le samedi 14 juin 2025 à Saint-Yrieix-sur-Charente.

Un nouveau dispositif de résidence artistique dans le cadre des Soirs bleus permet également de proposer des actions de diffusion et de médiation sur l'année 2025, qui viennent enrichir l'offre d'éducation artistique et culturelle pour les jeunes. GrandAngoulême s'engage également à prendre en charge les coûts liés aux actions des compagnies accueillies.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial par ces versements.

Je vous propose :

D'APPROUVER la programmation des Soirs bleus 2025.

D'APPROUVER le versement des subventions aux compagnies programmées dans le cadre de la 7^{ème} édition des Soirs bleus, pour un montant estimé à 85 428,50 € répartis conformément au tableau en annexe.

D'APPROUVER la prise en charge par GrandAngoulême de la soirée d'ouverture le 14 juin 2025 à Saint-Yrieix sur Charente dont notamment les cachets artistiques, le transport et les locations techniques afférentes.

D'APPROUVER la prise en charge des coûts liés aux actions des compagnies accueillies dans le cadre du dispositif de résidence artistique à l'occasion des Soirs Bleus 2025.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les conventions qui découlent des subventions publiques attribuées, les conventions de cessions de droits ainsi que leurs avenants.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre de cet évènement.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Porteur de projet	Spectacle	Commune	Montant (€)
La Compagnie Singulière	SoliloqueS	Angoulême	1000,00
Compagnie Gène et Tics	Köstum	Angoulême	1600,00
Association Rezorue	Yellow Bounce	Asnières-sur-Nouère	1824,00
Lilou	Les Cueilleuses de rosées	Balzac	1600,00
Le Strapontin	Batt Mobile	Balzac	1000,00
Arts Complice	Fanfare GYBB	Bouex	1992,00
Association PRYSM'ORION	La Fille de l'Alchimiste	Brie	2309,60
Le Café du comptoir	Soa Bomba	Champniers	2000,00
Groupe De Recherche Pour Un Art Populaire et Pertinent	Diya Faso	Dignac	1783,76
Kanopé Production	Bobby Dirninger	Dirac	1772,40
Compagnie Dakatchiz	Marguerite	Dirac	640,00
Gomette Production	Captain parade	Fléac	1600,00
No Mad	Le Dernier concert	Fléac	1000,00
Compagnie Dakatchiz	Marguerite	Garat	640,00
Groupe De Recherche Pour Un Art Populaire et Pertinent	Diya Faso	Garat	1783,76
Sonica Vibes	Chu Chi Cha	Gond-Pontouvre	1300,00
Compagnie Crazy R	R Cabaret	Gond-Pontouvre	1300,00
Social Site Specific AB	Last Call	Jauldes	2000,00
Compagnie Dakatchiz	Marguerite	Jauldes	600,00
Association Rezorue	Yellow Bounce	L'Isle d'Espagnac	1000,00
Association PRYSM'ORION	La Fille de l'Alchimiste	L'Isle d'Espagnac	1600,00
Kanopé Production	Bobby Dirninger	Linars	1772,40
Emile Sabord	La Mort qui tue	La Couronne	1300,00
Danse Pyramid	Trajectoires	La Couronne	1300,00
ELISIA	Talchè	Magnac-sur-Touvre	1000,00
Groove Etc.	Radio Kaizman	Magnac-sur-Touvre	1600,00
Uni-Son	Les Crogs	Marsac	1695,10
MERE DENY'S FAMILY	Julien Loko Irish Band	Mornac	2000,00
La Même Prod	Chrysalide	Mornac	600,00
Ariane Productions	La Fiancée du pirate	Mouthiers-sur-Boème	1603,20
Kanopé Production	Bobby Dirninger	Nersac	1000,00
Tic et Tac Compagnie	Branle Bas de combat	Nersac	1600,00
Ariane Productions	La Fiancée du pirate	Plassac-Rouffiac	1603,20
Fox'N'Monkey	Je s'appelle Groove	Puymoyen	1000,00
Lilou	Les Cueilleuses de rosées	Puymoyen	1600,00
ELISIA	Talchè	Rouillet-st-Estephe	1000,00
L'assogrenue	Zarhžä	Rouillet-st-Estephe	1600,00
Les Filles du jolivet	Entre nous	Ruelle-sur-Touvre	1600,00
Association Alex on the wire	Au bout du train	Ruelle-sur-Touvre	1000,00
Lilou	Les Cueilleuses de rosées	Saint Michel	2600,00
Association Alex on the wire	Au bout du train	Saint-Saturnin	1000,00
Le Café du comptoir	Soa Bomba	Saint-Saturnin	1600,00
Association Acrocs Productions	Mathieu Moustache	Saint-Yrieix-sur-Charente	600,00
Cirque hors limite	Orpheus	Saint-Yrieix-sur-Charente	1000,00
Les Filles du jolivet	Entre nous	Saint-Yrieix-sur-Charente	1000,00
Fox'N'Monkey	Je s'appelle Groove	Sers	1600,00
No Mad	Que Bardo	Sers	1000,00
Tic et Tac Compagnie	Branle Bas de combat	Sireuil	2068,46
L'assogrenue	Zarhžä	Soyaux	1600,00
Association Alex on the wire	Au bout du train	Soyaux	1000,00
Come On Tour	Ensemble nationale de reggae	Torsac	2000,00
La Même Prod	Chrysalide	Torsac	600,00
Arts Complice	Fanfare GYBB	Touvre	1992,00
La Même Prod	Chrysalide	Touvre	608,00
Collectif Pince-Oreilles	Argot Lunaire	Trois-Palis	2080,00
Groupe De Recherche Pour Un Art Populaire et Pertinent	Diya Faso	Vindelle	1783,76
MERE DENY'S FAMILY	Julien Loko Irish Band	Voeuil-Et-Giget	1000,00
Association PRYSM'ORION	La Fille de l'Alchimiste	Voeuil-Et-Giget	1600,00
Gomette Production	Captain parade	Vouzan	1600,00
Fox'N'Monkey	Je s'appelle Groove	Voulgezac	1876,86
			85428,50

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250507-2025_05_62B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2025

Publication : 19/05/2025